

L'an deux mille vingt, le cinq février, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-neuf janvier deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire à Saint-Zacharie sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2019

Délibération N° 251-2020

Membres en exercice : 36

Membres présents : 21

Pouvoirs : 8

Excusés, absents : 7

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es):

Bernadette MOUREN

Roger ANOT

Michel DESJARDINS

Blandine MONIER

Claude SERIEYS

Robert DELEDDA

Jacques PAUL

Michel GROS

Monique MATHIEU

Alain DARMUZEY

Simone CALLAMAND

Monique CHAMLA

Christian OLLIVIER

Sylvie GUIGNONNET

Claude FABRE

Joseph FABRIS

André BREMOND

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Patricia SAEZ

Jacqueline BOUYAC

Pouvoirs :

Monsieur Mouloud BELAÏDI, délégué la commune de Brignoles, a donné pouvoir à Monsieur André BREMOND, déléguée de la commune de Tourves,

Monsieur Jean-Paul HUSSIE, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGNONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Monsieur Patrick BLANC délégué la commune de Riboux, a donné pouvoir à Monsieur Michel DESJARDINS, déléguée de la commune de Cuges-les-Pins,

Monsieur Pierre-Olivier CHARRIER, délégué de la commune de Solliès-Toucas, a donné pouvoir à Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Monsieur Didier REAULT, délégué du département des Bouches-du-Rhône, a donné pouvoir à Madame Patricia SAEZ, déléguée du département des Bouches-du-Rhône,



Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Nazareth - 2219 CD80 Route de Nans • 83640 Plan d'Aups Sainte-Baume

Tél. : 04.42.72.35.22 - Fax : 04.42.98.00.85 • www.pnr-saintebaume.fr • secretariat@pnr-saintebaume.fr

Monsieur Robert BENEVENTI, délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Excusés(es), absents(es) :

Madame Ariane BOSSEZ, Monsieur Jean PAPERÀ, Madame Jocelyne LAVALEIX, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Andrée SAMAT.

Etaient également présents :

Monsieur Nicolas WATTÉ, Conseil de Parc ; Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Jean-François RICHON, référent Parc Naturel Régional Jean-François RICHON, Chef du service Partenariat Métropole AMP, Madame Fabienne EVANS, Chargée de mission Parcs naturels Région Sud.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après lecture des réalisations du budget de l'exercice 2019 en dépenses et en recettes,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées	1 369 159,56
Recettes réalisées	1 419 789,95
Résultat de LA SECTION 2019	50 630,39
Report excédent 2018	457 245,66
Soit un excédent de fonctionnement cumulé	507 876,05

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	66 013,28
Recettes réalisées	84 295,82
Résultat de LA SECTION 2018	18 282,54
Report excédent 2018	4 194,85
Soit un excédent d'investissement cumulé	22 477,39

Propose d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement 2019	507 876,05	
Excédent de fonctionnement reporté	507 876,05	Ligne 002 en recette de fonctionnement
Résultat d'investissement 2018	22 476,59	Ligne 001 en recette d'investissement

Le Comité Syndical oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice budgétaire 2019 au budget primitif 2020 de la manière suivante :
 - En fonctionnement, en recette pour 507 876,05 € reporté au compte 002.
 - En investissement, en recette pour 22 476,59 € reporté au compte 001

Les crédits correspondants sont prévus au budget primitif 2020 au compte 002 en recettes de fonctionnement et au compte 001 en recettes d'investissement.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Michel GROS

